



Vacances de Carnaval 2023

Nom et prénom de l'enfant :

Inscription à rendre pour **le 27 janvier 2023**

Aucune inscription ne sera prise en considération passé ce délai.

Attention ! pas plus de 10h max./jour.

Toutes les inscriptions sont considérées comme définitives et donc facturées.

	DATE	HORAIRE
SEMAINE 1	Lundi	20 février 23
	Mardi	21 février 23
	Mercredi	22 février 23
	Jeudi	23 février 23
	Vendredi	24 février 23

Date :

Signature :

(À remplir par le personnel éducatif) Date de réception + visa :